

Plan d'action régional 2013-2020 de réduction de la dépendance au pétrole au Centre-du-Québec



Avril 2013



CRECQ
Conseil régional de
l'environnement
du Centre-du-Québec

REMERCIEMENTS

Le CRECQ tient à remercier les participants à la table régionale de réduction de la dépendance au pétrole qui ont contribué à l'identification des orientations et à l'élaboration du plan d'action. (La liste de ces participants se trouve en annexe du présent document.)

Coordination

Isabelle Bonsant, directrice générale

Rédaction

Éric Perreault, chargé de projet

Partenaires



Centre québécois
d'actions sur les
changements
climatiques

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	iii
TABLE DES MATIÈRES	v
1. INTRODUCTION	7
1.1. Portrait et diagnostic	7
1.2. Plan d'action	8
2. VISION ET ORIENTATIONS	11
2.1. La vision	11
2.2. Les orientations	13
3. PISTES D'ACTION ET ACTIONS	14
3.1. Contexte et priorité	14
3.2. Arrimage avec les initiatives en cours	15
3.3. Secteurs d'intervention prioritaires	16
3.4. Tableaux des actions retenues	16

1. INTRODUCTION

1.1. Portrait et diagnostic

Le diagnostic de la dépendance au pétrole au Centre-du-Québec, réalisé à partir d'un portrait énergétique de la région, a fait ressortir de nombreuses forces, opportunités, faiblesses et menaces qui doivent guider la détermination d'une vision, des orientations et des actions de réduction de la dépendance au pétrole.

Des portraits et diagnostics détaillés et subdivisés selon les secteurs d'intervention (transport, aménagement du territoire, habitation, ICI, etc.), nous pouvons extraire une douzaine de grands constats généraux qui regroupent la plupart des éléments du diagnostic:

1.	Le leadership en développement durable , ayant pour foyer, à l'origine, la région de Victoriaville, est actuellement en expansion au Centre-du-Québec.
2.	Il n'y a pas de vision de la réduction de la dépendance au pétrole au sein des structures décisionnelles du Centre-du-Québec.
3.	Certains secteurs d'activité montrent une très forte dépendance au pétrole, notamment les secteurs des transports (personnes et marchandises), de l'agriculture , de l'industrie de la construction , et de l'exploitation forestière. (L'exploitation forestière ne représente toutefois qu'une très faible part de l'activité économique du Centre-du-Québec.)
4.	Certains secteurs d'activité ont une faible dépendance au pétrole au Centre-du-Québec, en particulier les secteurs commercial, institutionnel, résidentiel, et la majeure partie des industries (excluant le transport).
5.	La situation géographique centrale de la région dans la province de Québec constitue un atout, surtout en ce qui concerne le transport.
6.	De nombreux outils techniques, financiers, ou politiques, et plusieurs technologies sont disponibles pour soutenir les actions de réduction de la dépendance au pétrole.
7.	Il existe un bon potentiel de réduction ou de substitution dans certains secteurs, dont le bâtiment (chauffage), l'agriculture et le transport des personnes.

8.	Les besoins en accompagnement pour la réduction de la dépendance au pétrole sont très importants, surtout auprès des résidents, agriculteurs, commerçants et dirigeants d'industries.
9.	Au Centre-du-Québec, le modèle de développement domiciliaire à basse densité en périphérie des villes et la ségrégation des fonctions urbaines (faible mixité) prédominent.
10.	Le parc industriel de Bécancour et la proximité de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) offrent des atouts importants en vue d'un éventuel projet de production d'énergie « propre ».
11.	L' accès à des données régionales fiables sur l'énergie est parfois difficile .
12.	Le prix relativement bas du pétrole peut nuire au développement de solutions de remplacement.

Ainsi, globalement, malgré les nombreux outils actuellement disponibles et le bon potentiel de réduction de la dépendance au pétrole dans plusieurs secteurs, notre région demeure fortement dépendante au pétrole dans plusieurs secteurs névralgiques, tels le transport des personnes et des marchandises et l'agriculture. Ceci n'est point surprenant considérant l'absence de vision, de politique ou de stratégie de réduction de la dépendance au pétrole au sein des structures décisionnelles de la région et le bas prix actuel du pétrole.

Ces constats font également ressortir les besoins en accompagnement en matière de réduction de la dépendance au pétrole. Ces besoins se manifestent autant au niveau stratégique que technique et financier.

1.2. Plan d'action

Dans un scénario où aucune action n'est entreprise pour diminuer la dépendance au pétrole de la région, considérant les constats énoncés précédemment et les tendances exposées dans le portrait et le diagnostic de la dépendance au pétrole au Centre-du-Québec, il apparaît clair que son développement socioéconomique risque d'être compromis. Avec 96 % du territoire centricois et 46 % de la population de la région, les

milieux ruraux sont particulièrement vulnérables puisqu'une part importante de leur économie est fondée sur l'agriculture, et leur survie dépend fortement du transport des personnes et des marchandises.

Pour prévenir les impacts néfastes de la raréfaction progressive et inévitable des ressources pétrolières et, mieux encore, transformer cette menace en opportunité de développement durable pour notre région, les organisations responsables du développement du territoire doivent d'abord s'entendre sur une vision commune, déterminer des orientations stratégiques et établir un plan d'action pour la réduction de la dépendance au pétrole.

Dans le cadre de la démarche Par notre PROPRE énergie, le plan d'action 2013-2020 de réduction de la dépendance au pétrole pour le Centre-du-Québec constitue un plan de travail préliminaire global qui nous indique les meilleures stratégies à mettre en œuvre et nous permettra de définir des livrables à l'horizon 2020. Le détail des tâches et des échéanciers propres à chaque action devra être élaboré avec les organismes concernés.

Ce plan d'action intègre les résultats des consultations régionales qui se sont déroulées à l'automne 2011 en vue de l'élaboration du Plan territorial de mobilité durable pour la région du Centre-du-Québec, et les données et résultats de l'étude du potentiel de développement de la mobilité durable des travailleurs au Centre-du-Québec réalisée par le CRECQ en automne 2012. Enfin, le plan d'action a été élaboré dans une optique d'arrimage avec les orientations du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques.

2. VISION ET ORIENTATIONS

2.1. La vision

Afin de mobiliser une masse critique d'intervenants et de décideurs de la région, et ultimement la population centricoise, en faveur des actions de diminution de la dépendance au pétrole, le CRECQ propose, dans un premier temps, une vision à laquelle pourront adhérer les organisations de la région.

Une vision décrit le but souhaité. Elle nous donne une direction à suivre à partir de laquelle seront orientées les pistes d'action et les actions à entreprendre. Elle est fondée sur des prévisions raisonnables quant à l'avenir.

Pour obtenir un consensus, cette vision doit être claire, concise et suffisamment large pour englober l'ensemble de la problématique de la dépendance au pétrole. Pour ce faire, la vision doit prendre en considération les faits exposés dans le tableau ci-dessous.

1.	Le Centre-du-Québec a besoin d'énergie pour assurer sa prospérité économique.
2.	Le Centre-du-Québec est très dépendant du pétrole.
3.	Le pétrole est une ressource non renouvelable.
4.	Le Centre-du-Québec, comme tout autre territoire dans le monde, devra inévitablement faire face à la raréfaction de cette ressource.
5.	La dépendance au pétrole entraîne de nombreux impacts négatifs dans notre société sur les plans économiques, sociaux et environnementaux.
6.	Le coût des mesures prises pour prévenir les impacts négatifs de la dépendance au pétrole sera beaucoup moindre que celui associé à la réparation ou la compensation des dommages induits par l'inaction.
7.	Pour que le développement du Centre-du-Québec soit durable, son économie doit permettre le maintien ou l'amélioration de la qualité de vie tout en respectant la capacité de support des écosystèmes.

8.	L'utilisation durable de l'énergie implique que l'on doive soutenir en priorité les mesures d'économie d'énergie et l'efficacité énergétique, et favoriser la substitution des énergies fossiles et polluantes par les sources d'énergie locales, propres et renouvelables.
9.	Les économies d'énergie sont plus acceptables socialement que le développement de nouvelles sources d'énergie.
10.	Les faits et constats présentés dans le portrait et le diagnostic de la dépendance au pétrole au Centre-du-Québec traduisent la situation actuelle vécue dans la région.

Lors de trois ateliers de travail thématiques avec des intervenants de la région, un consensus a été établi sur les constats ci-haut mentionnés. Une première proposition d'énoncé de vision a ensuite été soumise aux participants :

« Contribuer au développement durable du Centre-du-Québec par la réduction de sa dépendance au pétrole. »

Les discussions suscitées par cette proposition ont amené les participants à proposer un nouvel énoncé de vision qui a finalement été adopté sous la formulation suivante :

« Faire de la diminution de la dépendance au pétrole un tremplin pour le développement socioéconomique du Centre-du-Québec dans un cadre de développement durable. »

2.2. Les orientations

Pour déterminer quelles seront les voies à suivre pour concrétiser la vision adoptée, nous proposons, à la lumière du diagnostic, trois grandes orientations. Les orientations établissent les grands chantiers, les intentions prioritaires qui marqueront les interventions pour une période donnée en vue de réaliser la vision.

Énoncés d'orientation retenus

1. Favoriser l'intégration de la vision stratégique de la réduction de la dépendance au pétrole à tous les niveaux décisionnels.
2. Sensibiliser et informer les acteurs régionaux sur les solutions de remplacement à l'utilisation de produits pétroliers.
3. Soutenir la mise en place des mesures de réduction de la dépendance au pétrole les mieux adaptées à la réalité centricoise.

3. PISTES D'ACTION ET ACTIONS

3.1. Contexte et priorité

Comme le plan d'action proposé constitue davantage un plan de travail préliminaire sur les meilleures stratégies à mettre en œuvre à l'horizon 2020, un travail important doit être effectué pour permettre aux organisations clés de la région de s'approprier ce plan, d'en intégrer les parties qui les concernent, d'adapter ou modifier des actions, et de déterminer des tâches, budgets et échéanciers par secteurs d'intervention.

Pour ce faire, l'implication de la **Conférence régionale des élus du Centre-du-Québec (CRÉ-CQ)**, comme structure régionale de concertation ayant de nombreux mandats gouvernementaux régionalisés, apparaît comme prioritaire et incontournable.

Étant donné l'importance des problématiques liées au transport et à l'aménagement du territoire, les municipalités et MRC représentent des organisations prioritaires pour la mise en œuvre du plan d'action.

À l'horizon 2020, comme aucune de ces structures décisionnelles n'a encore intégré de préoccupations ou une vision de la réduction de la dépendance au pétrole dans sa planification, ses politiques, ses stratégies, il faudra travailler en priorité à inculquer cette vision.

Donc, en premier lieu, une priorité sera accordée aux actions d'ordre général qui touchent l'ensemble des secteurs ou axes d'intervention :

- 1. Consolider la table régionale de concertation sur la réduction de la dépendance au pétrole.**
- 2. Mettre en valeur les initiatives de réduction de la dépendance au pétrole.**
- 3. Promouvoir la déclaration d'engagement pour la réduction de la dépendance au pétrole et les outils d'aide à la décision existants.**

Ces actions transversales se retrouvent dans le tableau de la page 23 (« *Général (actions transversales)* ») qui concerne l'ensemble des secteurs d'intervention. La mise en œuvre de ces actions exigera une contribution des intervenants de la Table régionale.

De façon générale, dans les différents secteurs d'intervention, les actions de sensibilisation et de concertation qui permettront de favoriser l'intégration de la vision de la réduction de la dépendance au pétrole au sein des structures décisionnelles sont considérées comme préalables. Plusieurs de ces actions peuvent être résumées ainsi :

- 1. Diffusion d'informations et sensibilisation sur les enjeux et les solutions disponibles.**
- 2. Mise sur pied ou soutien à la formation de tables et comités selon les problématiques.**

Ensuite, des interventions de planification seront entreprises en vue de l'élaboration de plans d'action et de politiques.

Enfin, la mise sur pied de programmes d'accompagnement et de soutien technique découlera généralement des actions de concertation et de planification énumérées plus haut.

3.2. Arrimage avec les initiatives en cours

Le portrait recense et décrit brièvement de nombreuses initiatives régionales, en cours ou déjà réalisées, pouvant permettre de réduire la dépendance au pétrole. Ces actions sont souvent des initiatives de grandes entreprises privées et des villes de Victoriaville et Drummondville.

Lors des ateliers de travail sur le plan d'action, les diverses façons d'arrimer les initiatives, démarches ou orientations en cours dans la région avec le plan d'action *Par notre PROPRE énergie* ont été discutées. Le plan d'action s'est donc enrichi des initiatives ou expériences pertinentes en cours dans la région dont, entre autres, les initiatives suivantes :

- La résolution de la CRÉ-CQ en faveur, notamment, de la mise sur pied d'un centre de gestion des déplacements au Centre-du-Québec, et à l'implantation d'infrastructures de recharge pour les voitures électriques.
- Le programme d'habitation durable de la Ville de Victoriaville qui pourrait inspirer ou servir de base à l'élaboration de politique d'habitation durable dans les autres municipalités de la région.
- Le projet d'« éco-parc » industriel de la Ville de Victoriaville.

- Projet de la Corporation de développement économique de Victoriaville et sa région (CDEV) visant à regrouper des entreprises pour mettre en œuvre des projets d'efficacité énergétique.
- Les services de Cascades GIE inc. pour l'élaboration d'audits énergétiques et l'accompagnement dans la réalisation de projets en efficacité énergétique.

3.3. Secteurs d'intervention prioritaires

Les priorités doivent être établies en fonction du degré de dépendance au pétrole des différents secteurs d'intervention concernés, de leur vulnérabilité, et de leur importance pour la région, mais également de notre emprise ou de l'influence de notre région sur la problématique ciblée. Par exemple, il serait plutôt difficile en région de tenter d'influencer le prix du pétrole, alors que le transport actif peut facilement être promu à l'échelle locale.

Étant donné sa très forte dépendance au pétrole, et les tendances et orientations gouvernementales pour l'électrification des transports et de la mobilité durable, le **transport des personnes** représente également un secteur d'intervention prioritaire au Centre-du-Québec.

L'**agriculture** représente une faible part du PIB de la région, mais sa très grande dépendance, sa vulnérabilité, l'existence de solutions de remplacement et la forte culture de concertation de ce secteur imposent que l'on se préoccupe en priorité de ce secteur.

Le **transport des marchandises** et l'**industrie de la construction** montrent une très forte dépendance au pétrole et une vulnérabilité extrême, mais actuellement, sur un horizon 2013-2020, il nous apparaît beaucoup plus difficile d'intervenir rapidement étant donné la complexité de ces problématiques et la méconnaissance des solutions de remplacement.

3.4. Tableaux des actions retenues

Les tableaux dans les pages qui suivent montrent l'ensemble des actions qui ont été retenues dans le cadre du plan d'action.

1. Transport des personnes

Orientation Les buts que l'on cherche à atteindre	Actions L'action que la Table doit faire pour assurer l'atteinte de l'objectif	Principaux organismes concernés	Horizon d'ici 2020 (CT, MT ou LT)
1.1. Favoriser l'intégration de la vision stratégique de la réduction de la dépendance au pétrole à tous les niveaux décisionnels.	1.1.1. Mettre en place une table régionale de concertation en mobilité durable qui pourrait servir de tremplin en vue de la création d'un CGD	CRÉ-CQ, MRC, Villes, CRECQ, MTQ	CT
	1.1.2. Élaborer, en concertation avec les intervenants concernés (MTQ, CRECQ et CRÉ-CQ), un plan régional de mobilité durable qui réévaluera, notamment, la pertinence de l'implantation d'un CGD.	CRÉ-CQ, MRC, Villes, CRECQ, MTQ	MT
	1.1.3. Mobiliser les acteurs concernés du milieu en vue de l'intégration du plan régional de mobilité durable au niveau régional et municipal.	CRÉ-CQ, CRECQ, MTQ, MRC, villes de Drummondville et Victoriaville.	LT
1.2 Favoriser l'utilisation d'alternatives à l'auto-solo	1.2.1. Étudier la mise en place d'un système régional de covoiturage.	CRÉ-CQ, MRC, Villes, CRECQ, MTQ	CT
	1.2.2. Sensibiliser les employeurs à l'utilisation des moyens de transport durable en remplacement de l'auto-solo.	CRÉ-CQ, MRC, Villes, CRECQ, MTQ	MT
	1.2.3. Sensibiliser la population à l'utilisation des moyens de transport durable en remplacement de l'auto-solo.	CRÉ-CQ, MRC, Villes, CRECQ, MTQ	Transport actif : CT Covoiturage : MT
1.3 Soutenir la conversion du parc automobile centricois vers l'automobile électrique (hybride ou électrique branchable)	1.3.1. Favoriser la mise en place d'infrastructures de recharge pour les véhicules électriques et hybrides rechargeables équitablement réparties dans tous les milieux de la région	CRÉ-CQ, Hydro-Québec, MTQ	CT
	1.3.2. Sensibilisation de la population à l'utilisation de l'auto électrique ou hybride branchable.	CRÉ-CQ, Hydro-Québec, MTQ	CT

2. Transport des marchandises

Orientation Les buts que l'on cherche à atteindre	Actions L'action que la Table doit faire pour assurer l'atteinte de l'objectif	Organismes concernés	Horizon d'ici 2020 (CT, MT ou LT)
2.1 Favoriser l'intégration de la vision stratégique de la réduction de la dépendance au pétrole à tous les niveaux décisionnels dans le transport des marchandises.	2.1.1. Sensibiliser les acteurs sur les enjeux socioéconomiques et les opportunités liées à la réduction de la dépendance au pétrole dans le transport des marchandises.	Entreprises de transport, CLD, Chambres de commerce et d'industrie	MT
2.2. Sensibiliser et informer les acteurs régionaux sur les solutions de remplacement à l'utilisation de produits pétroliers dans le transport des marchandises.	2.2.1. Assurer la diffusion d'information sur les carburants de remplacement (biocarburants, GNL).	Entreprises de transport, CLD, Chambres de commerce et d'industrie	MT
	2.2.2. Sensibiliser les acteurs concernés aux mesures de réduction de la consommation de carburant.	Entreprises de transport, CLD, Chambres de commerce et d'industrie	MT
2.3. Soutenir la mise en place des mesures de réduction de la dépendance au pétrole les mieux adaptées à la réalité centricoise	2.3.1. Réalisation d'une étude pour augmenter l'efficacité de la logistique du transport régional et interrégional des marchandises.	Ministère des Transports, CLD, Chambres de commerce et d'industrie	MT

3. Aménagement du territoire

Orientation Les buts que l'on cherche à atteindre	Actions L'action que la Table doit faire pour assurer l'atteinte de l'objectif	Organismes concernés	Horizon d'ici 2020 (CT, MT ou LT)
3.1. Favoriser l'intégration de la vision stratégique de la réduction de la dépendance au pétrole à tous les niveaux décisionnels.	3.1.1. Organiser un sommet municipal sur l'aménagement du territoire dans chacune des deux principales villes: Victoriaville et Drummondville.	Villes, MAMROT, Vivre en Ville	MT
	3.1.2. Élaborer une politique d'aménagement durable du territoire pour chaque municipalité et MRC (avec principes d'écoconditionalité).	Villes, MAMROT, Vivre en Ville	LT
3.2 Sensibiliser et informer les acteurs régionaux sur les normes et principes d'aménagement durable du territoire permettant de réduire la dépendance au pétrole.	3.2.1. Concevoir et organiser un concours annuel d'aménagement durable du territoire pour récompenser et mettre en valeur les efforts d'entrepreneurs et de municipalités en ce sens.	Villes, MRC, CRÉ-CQ, CRECQ	LT
	3.2.2. Mettre en valeur des exemples de densification du territoire.	Villes, MAMROT, Vivre en Ville	MT
3.3. Soutenir la mise en place des mesures de réduction de la dépendance au pétrole les mieux adaptées à la réalité centricoise	3.3.1 Soutenir la mise en place de projets modèles d'habitat conçus en fonction de hauts standards en matière de densification du territoire.	Villes, Vivre en Ville, promoteurs immobiliers, firmes d'architectes	LT

4. Agriculture et foresterie

Orientation Les buts que l'on cherche à atteindre	Actions L'action que la Table doit faire pour assurer l'atteinte de l'objectif	Organismes concernés	Horizon d'ici 2020 (CT, MT ou LT)
4.1. Favoriser l'intégration de la vision stratégique de la réduction de la dépendance au pétrole à tous les niveaux décisionnels concernés en agriculture et foresterie.	4.1.1. Élaboration d'un plan régional de réduction de la dépendance au pétrole en agriculture.	Comité multipartite agriculture et environnement	MT
4.2. Sensibiliser et informer les acteurs régionaux concernés sur les solutions de remplacement à l'utilisation de produits pétroliers.	4.2.1. Sensibiliser les producteurs agricoles aux enjeux de la dépendance au pétrole et aux solutions alternatives.	MAPAQ	MT
4.3. Soutenir la mise en place des mesures de réduction de la dépendance au pétrole les mieux adaptées à la réalité centricoise.	4.3.1. Accompagner les agriculteurs dans leurs actions de réduction de la dépendance au pétrole.	MAPAQ, UPA, AQME	CT

5. Industries, commerces et institutions

Orientation Les buts que l'on cherche à atteindre	Actions L'action que la Table doit faire pour assurer l'atteinte de l'objectif	Organismes concernés	Horizon d'ici 2020 (CT, MT ou LT)
5.1. Favoriser l'intégration de la vision stratégique de la réduction de la dépendance au pétrole à tous les niveaux décisionnels concernés.	5.1.1. Adoption de politiques municipales visant à obliger les entreprises à respecter des normes d'efficacité énergétique.	Municipalités	LT
	5.1.2. Favoriser la formation de comités «énergie» dans les ICI.	Acteurs socioéconomiques	MT
	5.1.3. Intégrer différents critères d'écoconditionnalité dans les programmes des différents acteurs socioéconomiques (CLD, SADC).	Acteurs socioéconomiques	LT
5.2. Sensibiliser et informer les acteurs régionaux concernés sur les solutions de remplacement à l'utilisation de produits pétroliers.	5.2.1. Sensibiliser les PME aux solutions de remplacement des produits pétroliers.	Acteurs socioéconomiques	CT
	5.2.2. Sensibiliser les «grands donneurs d'ordre» à l'écoconditionnalité dans leurs pratiques d'achat.	Acteurs socioéconomiques, MDDEP	MT
5.3. Soutenir la mise en place des mesures de réduction de la dépendance au pétrole les mieux adaptées à la réalité centricoise	5.3.1. Offrir un soutien technique pour la réalisation de bilans énergétiques et la mise en œuvre de mesures de réduction de la dépendance au pétrole.	Acteurs socioéconomiques, AQME	MT

6. Habitation

Orientation Les buts que l'on cherche à atteindre	Actions L'action que la Table doit faire pour assurer l'atteinte de l'objectif	Organismes concernés	Horizon d'ici 2020 (CT, MT ou LT)
6.1. Favoriser l'intégration de la vision stratégique de la réduction de la dépendance au pétrole à tous les niveaux décisionnels concernés.	6.1.1. Favoriser l'adoption d'une politique d'habitation durable dans les municipalités.	Firmes d'architectes (Pelletier, Bourassa), Ville de Victoriaville, MRC, CRÉ-CQ, CRECQ	MT
6.2. Sensibiliser et informer les acteurs régionaux concernés sur les solutions de remplacement à l'utilisation de produits pétroliers.	6.2.1. Sensibiliser les citoyens à la réduction de la consommation d'énergie et à la conversion aux sources d'énergie renouvelables.	CRECQ, Hydro-Québec, Syndicat producteurs de bois	MT
	6.2.2. Diffuser et promouvoir les expériences existantes d'habitat durable auprès des municipalités.	Ville de Victoriaville, autres villes, CRECQ, Firmes d'architectes (Pelletier, Bourassa)	CT
6.3. Soutenir la mise en place des mesures de réduction de la dépendance au pétrole les mieux adaptées à la réalité centricoise.	6.3.1. Mettre sur pied un programme d'accompagnement des citoyens pour la prise de décision éclairée quant au choix des formes d'énergie pour le chauffage.	Entrepreneurs en chauffage-climatisation, Ville de Victoriaville, Ville de Drummondville, MRC	MT

7. Général (actions transversales)

Orientation Les buts que l'on cherche à atteindre	Actions L'action que la Table doit faire pour assurer l'atteinte de l'objectif	Principaux organismes concernés	Horizon d'ici 2020 (CT, MT ou LT)
7.1. Favoriser l'intégration de la vision stratégique de la réduction de la dépendance au pétrole à tous les niveaux décisionnels.	7.1.1. Consolider la table de concertation sur la réduction de la dépendance au pétrole.	CRECQ, Table régionale, CRÉ-CQ	CT
	7.1.2. Diffuser et promouvoir l'adhésion à la déclaration d'engagement sur la réduction de la dépendance au pétrole	CRECQ, Table régionale, CRÉ-CQ	CT
7.2. Sensibiliser et informer les acteurs régionaux concernés sur les solutions de remplacement à l'utilisation de produits pétroliers.	7.2.1. Répertorier et mettre en valeur les initiatives de réduction de la dépendance au pétrole au Centre-du-Québec.	CRECQ, table régionale, RNCREQ	CT
	7.2.2. Promouvoir les outils d'aide à la décision existants pour la réduction de la consommation d'énergie ou la conversion aux énergies de remplacement du pétrole.	CRECQ, acteurs socioéconomiques	CT
7.3. Soutenir la mise en place des mesures de réduction de la dépendance au pétrole les mieux adaptées à la réalité centricoise.	7.3.1. Organiser un évènement sur les opportunités de développement régional liées à la diminution de la dépendance au pétrole.	Universités, Emploi Québec, acteurs socioéconomiques	LT
	7.3.2. Réaliser une étude pour évaluer la faisabilité d'un projet de bioraffinerie au Centre-du-Québec.	UQTR, acteurs socioéconomiques, MAPAQ	LT
	7.3.3. Analyser les opportunités offertes par le marché du carbone.	Acteurs socioéconomique	MT

ANNEXE

Composition de la Table régionale du Centre-du-Québec

LISTE DES INTERVENANTS QUI ONT PARTICIPÉ À L'ÉLABORATION DU PLAN D'ACTION *PAR NOTRE PROPRE ÉNERGIE*

Organisation	Nom de l'intervenant	Titre ou fonction
Énergie verte		
	Richard Lampron	Ingénieur retraité et chargé de cours à l'UQTR
	Jean-Claude Montplaisir	Professionnel retraité de l'UQTR
Municipal		
Ville de Daveluyville	Gilles Labarre	Maire
MRC d'Arthabaska	Caroline Marchand	Aménagiste
MRC de Nicolet-Yamaska	Martin Croteau	Aménagiste
MRC de Drummond	Lucien Lampron	Directeur général adjoint et aménagiste régional
Ville de Drummondville	John Husk	Conseiller municipal
Ville de Victoriaville	Hélène Plante	Technicienne en environnement
MAMROT Centre-du-Québec	Chantal Duford	Conseillère régionale
Forêt		
Société sylvicole Arthabaska-Drummond	Jean Page	Directeur général
Agence forestière des Bois-Francis	Guy Larochelle	Directeur général
Agriculture		
UPA Drummond-Nord	Yves Gatién	Président
Transport		
MTQ	Danielle Tremblay	Agente de recherche et de planification socioéconomique

Environnement		
Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec	Gilles Brochu	Président
Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec	Éric Perreault	Chargé de projets
Bâtiments		
Demers, Pelletier, Architectes	Robert Pelletier	Architecte
Ville de Victoriaville	Suzanne Bérubé	Technicienne en bâtiment durable



Ce plan d'action a été élaboré dans le cadre de la démarche *Par notre PROPRE énergie* au Centre-du-Québec

Par notre **propre**
énergie
Centre-du-Québec

Partenaire financier principal



**Centre québécois
d'actions sur les
changements
climatiques**